



REVUE 2019

**ASSOCIATION FERROVIAIRE BRETAGNE
NORD**

www.train-bretagne-nord.com

- 2 RESULTATS SATISFAISANTS**
- Mise en service en 2019 d'un Direct Dinan-Rennes sans changement à Dol
 - Début de la rénovation de Pleudihen – Dol, avec consolidation du viaduc de La Fontaine des Eaux, début décembre 2019
- 3 OBJECTIFS A ATTEINDRE**
- Le début de la rénovation de Dinan-Lamballe avant le 31 décembre 2020
 - Des trains directs Dinan ↔ St-Malo pluriquotidiens.
 - L'exploitation de la ligne de Dol (St-Malo) à Lamballe (St-Brieuc) sans coupure à Dinan



Association Ferroviaire Bretagne Nord

Présentons ce que nous sommes

- Nous sommes une Association Citoyenne, interface entre les usagers du train et les décideurs politiques et institutionnels.
- Nous fêtons, cette année, 30 ans d'actions visant à faire vivre le Pays de Dinan sur les plans économique, social, culturel, touristique et environnemental, au travers de l'amélioration du service du train.
- Nous œuvrons pour favoriser le déplacement quotidien de ceux qui se rendent à leur travail ou à leurs études, dans le bassin d'emploi transRance de Saint-Malo - Dinan, et vers Saint-Brieuc et Rennes. Cela concerne plus de 8.000 personnes qui se déplacent chaque jour entre ces quatre villes.
- Notre action est confortée par l'assurance que le train est un moyen de transport STRUCTURANT, le plus sûr et le moins polluant.

Rappelons ce que nous avons obtenu

- De 1990 à 2000 : Maintien de la ligne Dol-Dinan-Lamballe.
- Depuis 2000 : Amélioration de la desserte.
- En 2005 : Arrêt du TGV en gare de Dol.
- En 2008 : Mise en place de 3 TER supplémentaires, 1 en direction de Saint-Brieuc et 2 vers Rennes.
- En 2011 : Mise en place de 2 TER supplémentaires en direction de Saint-Brieuc. Forte augmentation de la fréquentation (+ 39 %).
- En 2013 : Réfection complète de la voie ferrée entre Dinan et Pleudihen (confort identique à celui qu'offre le TGV).
- En 2019 : Mise en service d'un Direct Dinan-Rennes, sans changement à Dol.
- Au Comité de pilotage du 22 mars 2019
 - Confirmation que la Rénovation de Pleudihen-Dol, avec consolidation du viaduc de La Fontaine des Eaux, débutera en décembre 2019.
 - Confirmation que les 62 millions d'euros du CPER 2015/ 2020 concernent aussi Lamballe-Dinan.

Réaffirmons ce que nous demandons de réaliser

→ Suite à l'accord du 21 juin 2017 et des comités de pilotage du 4 juin 2018 et 22 mars 2019

- Un calendrier et la rénovation de Dinan-Lamballe avant le 31 décembre 2020 (Fin du C.P.E.R.).
- Des trains directs Dinan ⇔ St-Malo pluriquotidiens.
- L'exploitation de la ligne de Dol (St-Malo) à Lamballe (St-Brieuc) sans coupure à Dinan.

SOMMAIRE

Présentation de l’A.F.B.N.	2
Editorial du président	4
Activités 2018-2019	7
Motion votée par Dinan Agglo	13
TER BreizGo	14
COFIL du 22 mars	15
Communiqué presse sur COFIL	25
Conseil d’administration	27
Soutien des Elus	30
Nouveaux témoignages	44
Exposition « Il était des voies	46

EDITORIAL

30 ans de combat

Pour la rénovation de la voie ferrée Lamballe-Dinan-Dol

- ☞ Pour le développement du pays de Dinan à tous les modes
- ☞ Par le désenclavement ferroviaire

En 1989, --- il y donc 30 ans cette année--- avec quelques rares bonnes volontés, à la suite de Louis Martin, Maire de Quevert, alors que j'étais nouveau conseiller municipal, j'ai assuré la responsabilité de la poursuite de ce combat contre la SNCF, combat encore inachevé à ce jour

Quels ont été les points importants de cette 30^e année ?

D'ABORD DES ELEMENTS POSITIFS

- LE **DIRECT** DINAN/RENNES ALLER-RETOUR, MIS EN PLACE PAR LA REGION BRETAGNE **SANS CHANGEMENT A DOL**, QUI ETAIT DEMANDE DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNEES.

Le conseil d'administration de notre association l'a inauguré le lundi 14 janvier dernier ; il lui reste à trouver sa clientèle quand le tronçon Pleudihen-Dol sera rénové et quand un plan de communication convenable sera fait par SNCF Mobilité de Bretagne ; il répond à la demande d'usagers domicile-travail, domicile-études et en reliant Rennes en 1 heure, il devrait aussi contribuer à changer la sociologie de notre ville centre en permettant aux étudiants de notre secteur de rentrer à domicile le soir, sans être hébergés à Rennes. Ce direct est un des 3 maillons DIRECT que nous souhaitons avec les liaisons directes avec St Malo et St Brieuc.

- LE COMITE DE PILOTAGE DU 22 MARS DERNIER QUI S'EST TENU A LA DREAL A RENNES SOUS LA PRESIDENCE DE MR MAZENC REPRESENTANT MADAME MICHELE KIRRY PREFETE DE LA REGION BRETAGNE.

Les points suivants ont été actés et validés par ce comité.

- Confirmation de la rénovation de la voie de Pleudihen à Dol dès le mois prochain avec consolidation du viaduc de La Fontaine des Eaux, travaux financés qui vont durer près d'un an. Cette durée nous semble excessive compte tenu de la longueur de voie de 18 km.
- Confirmation que les 62 millions d'euros du CPER 2015/ 2020 concernent aussi Lamballe-Dinan. A cette occasion, nous avons rappelé l'urgence de la fixation d'**un calendrier rapproché de la rénovation de Lamballe-Dinan**, tronçon sur lequel, du fait de sa vétusté, les trains roulent à 60 kms/h depuis déjà 3 ans (octobre 2016). Tous les efforts faits par la Région Bretagne depuis plusieurs années pour nous mettre des trains adaptés aux heures Domicile-travail se sont trouvés réduits à néant depuis 3 ans.

- **LES TRAVAUX DU QUARTIER DE LA GARE DE DINAN**
Ils entraînent certes de lourds inconvénients pour la gare et tous les usagers de ce quartier mais, d'ici quelques semaines il sera totalement rénové ; la municipalité de Dinan-Léhon fait un gros effort ; nous osons espérer que la SNCF accompagnera cet effort pour le bâtiment gare et pour tous les abords de la gare laissés, il faut bien le dire, à l'abandon depuis de nombreuses années.
Des parkings, nombreux, gratuits seront nécessaires pour faciliter l'usage du train.

MAIS AUSSI DES ELEMENTS NEGATIFS

- **LA NON MISE EN PLACE DU PLAN DE COMMUNICATION POUR FAIRE CONNAITRE LE DIRECT DINAN-RENNES**
SNCF-Mobilité régionale n'a pas mis ce plan en place. Nous le regrettons d'autant plus que plusieurs membres de notre conseil d'administration ont participé à l'élaboration de ce plan avec Mr Chuffart.
Ce désintérêt pour les services de proximité desservant les zones rurales ou suburbaines est incompréhensible d'autant que des études récentes plébiscitent les transports en commun écologiques respectant l'environnement.
- **LA REDUCTION DU TEMPS D'OUVERTURE DES GUICHETS AU PUBLIC LE DIMANCHE**
La SNCF est heureusement revenue sur sa décision en décidant d'ouvrir le samedi.
Rappelons les résultats d'une étude récente : 71% des personnes, en achetant un billet veulent en plus un conseil de voyage et un accompagnement personnalisé pour ce voyage.

DES INTERROGATIONS, TOUTES DE LA RESPONSABILITE DE SNCF-RESEAU

- **LA PROPETE DE LA GARE (ET DES GARES) ET DE SES ABORDS.**
Madame Sophie Danet responsable de l'antenne de Rennes de SNCF-Réseau a constaté par elle-même le 3 juin dernier lors du comité de lignes qui s'est tenu à Dinan-Agglo, l'état de friche des terrains de la gare (entre les voies et leurs abords). Rappelons qu'il y a quelques années, notre association avait mis en relation de manière positive la responsable régionale avec Stéredenn.
- **LE DECALAGE DE LA HAUTEUR DES QUAIS**
Le rehaussement des quais à Dinan et sur toute la ligne n'est pas pris en compte : 42 centimètres séparent actuellement le niveau des quais du niveau des trains. Cela induit notamment une incidence grave sur l'accès aux trains des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

- **LE RETARD DES TRAINS, ACCUMULE DEPUIS 2009 DE LA RENOVATION DE VOIE LAMBALLE-DINAN-DOL**
Notons que les lignes Guingamp-Paimpol et Rennes-Châteaubriant ont vu leur rénovation faites avant notre ligne alors que leur demande est bien postérieure à la nôtre. Pourquoi ce retard ? Pourquoi ce peu d'empressement (c'est un euphémisme) de SNCF-Réseau de réaliser ces travaux ? Rappelons que SNCF-Réseau est le moins payant (8,4%) des contributeurs financiers de la rénovation de Pleudihen-Dol.
- **L'ABANDON BRUTAL DU BATIMENT GARE DE DINAN**
Ce bâtiment a été abandonné au marché de l'immobilier alors qu'il aurait été judicieux de le céder gracieusement à la collectivité. De plus, ce bâtiment étant classé au patrimoine, il est essentiel de garantir son entretien. Qui en aura la charge ?
- **LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE AERIENNE AU-DESSUS DES VOIES DE LA GARE**
Cela rendra vraiment fonctionnelle la gare de Dinan. Cette passerelle ira du côté nord (où sera construit un parking) au côté sud (accès aux trains). Cette suggestion a été faite par le conseil des sages de la ville.

CONCLUSION

Au moment où l'on prend de plus en plus conscience de l'urgence de protéger l'environnement et tout particulièrement la qualité de l'air qui constitue notre patrimoine vital, mes amis plus que jamais, je dis bien plus que jamais, vous devez soutenir l'action de la société civile, des élus, car si nous laissons faire, demain il sera trop tard ! Ne soyez pas de ceux qui diront « ah, si nous avions su ! »

Aujourd'hui, vous avez le droit d'exiger partout, dans les TER comme dans le TGV, des services publics de qualité qui respectent les usagers ; je compte sur vous ; vous pouvez compter sur notre association qui ne laissera pas faire n'importe quoi au prétexte de la sacro-sainte rentabilité.

**Théo Marteil
 Président de l'Association Ferroviaire Bretagne-Nord
 12 octobre 2019**

ACTIVITÉS en 2018 – 2019

2018

06 octobre

Assemblée générale.

19 novembre

Restitution, à Dinan, de l'étude sur la rénovation du quartier de la gare. L'AFBN demande qu'existent de nombreuses places de stationnement gratuit à proximité de la gare. En l'état actuel du dossier, 50 places sont prévues au sud (du côté du parvis) et une centaine au nord. L'association trouve ce nombre vraiment insuffisant.

07 décembre

M. Deprez, directeur régional de *SNCF Mobilités*, informe M. Marteil que le premier train direct Dinan - Rennes, capitale régionale, circulera le lundi 14 janvier 2019, du lundi au vendredi : 1 le matin et 1 le soir.

Avant l'été 2019

		<u>durée</u>	<u>Depuis le 02 septembre 2019</u>	
Dinan	Rennes		Dinan	Rennes
06 h 56	08 h 05	1 h 09	06 h 56	08 h 05
Rennes	Dinan		Rennes	
Dinan				
16 h <u>56</u>	18 h <u>03</u>	1 h 07	16 h <u>54</u>	18 h <u>01</u>

Le public visé est surtout celui des travailleurs (« domicile – travail »), des étudiants (« domicile – études »), des patients (puisqu'il s'arrêtera à Pontchaillou), mais aussi des touristes. Tout le monde comprend l'importance de ce train direct pour le pays de Dinan. Ces trajets seront en lien avec des moyens de transport multimodaux (notamment le métro) à Pontchaillou et à Rennes. Et l'on sait que cette complémentarité des moyens de transport est très utile et très appréciée aujourd'hui. Il est possible que, dans un second temps, la SNCF ajoute une deuxième rame à ce train.

12 décembre Conseil d'administration

2019

Au début de 2019, des contacts ont été pris par M. Marteil, président, avec les services du conseil régional, du conseil départemental et de structures locales, pour faire avancer la rénovation de la ligne Lamballe – Dinan. Il y a urgence à ce que le calendrier de cette rénovation soit fixé au plus tôt, et cela pour deux raisons :

- la décision de rénovation (62 M€) a été votée depuis 2014 – 2015,
- personne ne sait si le CPER en cours (dont la fin est prévue au 31.12.2020) sera prorogé jusqu'à la fin de 2021 ou de 2022. Il faut donc être très vigilant à ce sujet.

21 février

Réunion à la gare de Dinan, avec M. Chuffart, directeur régional de *SNCF Mobilités*.

Son objet : le plan de communication au sujet du train DIRECT Dinan –Rennes :

- pose d'une grande banderole sur la mairie de Dinan (avec, entre autres, le logo de l'association),
- annonces dans les bulletins municipaux des communes situées sur la ligne Lamballe – Dinan – Dol,
- distribution de dépliants dans les trains entre Dinan et Rennes,
- distribution de *flyers* dans les commerces et les lieux de grand public, et dans les moyens de transport de *Dinan agglo*.

Ce plan de communication devra être évolutif et poursuivi longtemps, du fait de l'ancrage, dans la mémoire des Dinannais, qu'il faudrait changer de train à Dol : il n'existe plus de train direct de Dinan à Rennes, dans chaque sens, depuis 1986 !

Dans cette communication, il fallait bien faire apparaître les arrêts de ce train direct à Pontchaillou ; en effet, cela permet (comme à Rennes), des correspondances avec le métro, les cars... (L'association a regretté que le plan de communication devait arriver après la mise en place du TER direct. Par ailleurs, il faudra demander que baissent le prix des trajets entre Dinan et Rennes, et le prix de l'abonnement.)

14 mars

A cette date, un voyage inaugural du TER direct Dinan – Rennes (et retour) – voyage auquel auraient pu participer tous les adhérents – était prévu, mais il a été annulé sur décision du bureau élargi de l'association, ou plutôt il est reporté : il aura lieu après l'achèvement des travaux de la rénovation de la ligne Pleudihen – Dol, dont les travaux sont programmés de fin 2019 à, sans doute, septembre-octobre 2020. La durée du trajet entre Dinan et Rennes, par ce train direct, devrait n'être alors que d'environ une heure, ce qui sera attractif. **Et l'association pourra communiquer en ce sens.**

20 mars Conseil d'administration

Idées intéressantes émises au cours de cette réunion :

- 1 - M. Degrenne a suggéré la mise en place d'une « opération coup de poing » pour tester la fréquentation du train entre Dinan et Rennes : par exemple, qu'il soit gratuit pendant un mois, ou bien, pendant une durée à déterminer, tel ou tel jour de la semaine ;
- 2 - Il est fait état de l'existence des « prix ronds » (tarifs réduits) ; il peut s'appliquer, en principe, quand le trajet est d'au maximum 80 km ; or, il est de 86 km entre Dinan et Rennes ; une demande particulière serait donc à faire à ce sujet auprès du conseil régional.

22 mars

« Copil » (comité de pilotage), à Rennes, au SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) et au sein de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Présents :

agents du SGAR – DREAL,

Mme Dominique Consille, sous-préfète de Dinan,

M. Vincent Lagoguey, sous-préfet de Saint-Malo,

MM. Huau, dir. territorial Bretagne Pays de Loire, Bedel (les deux, de *SNCF Réseau*),

M. Lahellec, vice-président du conseil régional, en charge des transports,

Mme Méheust et M. Desbois, conseillers départementaux des Côtes-d'Armor,

M. Lécuyer, président de *Dinan agglo*,

M. Baron, vice-président de *Lamballe Terre et Mer*,

M. Lormel, assistant parlementaire de M. Vaspert, sénateur des Côtes-d'Armor,

M. Marteil, président de l'AFBN.

Toutes les parties présentes souhaitent que la ligne entre Lamballe et Dol soit entièrement rénovée.

Coût des travaux entre Lamballe et Dinan (ils auraient lieu en 2021 – 2022) : 39 M€ (y compris les études) : le financement est acquis. Les études continuent.

Rappel de l'intervention des financeurs (pour un total de 24, 21 M€) pour la section Pleudihen -Dol :

État : 22 %, Conseil régional : 44 %, SNCF Réseau : 8, 4 %, Dinan aggro : 13, 8 %
Conseil départemental 22 : 11, 8 %

Les travaux devraient commencer en décembre prochain et s'achever en septembre ou octobre 2020 (soit sept ans après la fin des travaux de la section Dinan – Pleudihen), et donc durer moins d'un an. La ligne sera fermée pendant ces travaux, mais des cars seront proposés.

Le coût de la rénovation du viaduc (entre 3, 5 et 4 M€) est en plus des financements indiqués ci-dessus, mais ce financement est également assuré suite aux échanges des partenaires lors de ce comité de pilotage du 22 mars. Le conseil régional en prendrait les 2/3 à sa charge, et l'Etat le 1/3 restant, ou peut-être le conseil régional 50 %, l'Etat 33 %, et SNCF Réseau 17 %.

M. Lécuyer a salué la participation du conseil régional, mais il attend une participation plus importante de SNCF Réseau. Même souhait de la part de Mme Méheust, conseillère départementale.

Après la rénovation, des arrêts seraient-ils utiles entre Dinan et Dol (c'est-dire à La Hisse ou à Pleudihen) ?

Enfin, au conseil régional de Bretagne, une ligne budgétaire particulière permet la rénovation des gares (pour l'aménagement de parkings, etc.). Il est souhaitable qu'au plus tôt une demande soit faite au conseil régional afin que la gare de Dinan puisse profiter, comme les deux gares situées aux extrémités de la ligne (Lamballe et Dol), d'un *lifting*, et ait ainsi un aspect plus attractif et une meilleure fonctionnalité.

05 avril

Rencontre, à la mairie de Dinan, entre des membres de l'association, M. Lahellec, vice-président du conseil régional de Bretagne en charge des transports, M. Lechien, maire de Dinan, en charge de la mobilité dans *Dinan aggro*, M. Ramard, conseiller régional.

Objet : Comment augmenter la fréquentation du TER DIRECT Dinan – Rennes ?

Il a été pensé pour les abonnés des trajets domicile - travail et domicile – études.

Coût du trajet Dinan – Rennes par TER (montants au 26 septembre dernier)

Hors abonnement (aller ou retour) :

- tarif plein 15, 70 €

-tarif senior (25 % de réduction) 11, 80 € (50 % de réduction) 07, 90 €

Avec abonnement (aller et retour) :

- hebdomadaire : 46, 90 € / 7 jours = 6, 70 € / jour

- mensuel : 164, 70 € / 31 jours = 5, 31 € / jour

Sans l'aide d'abonnements, le TER reste (assez) cher. Mais, avec les tarifs d'abonnement, le TER est compétitif face au car, d'autant que, en ce qui concerne les salariés, les entreprises subventionnent leurs déplacements. Au cours de cette réunion, plusieurs propositions ont été faites pour rendre le TER direct moins cher : gratuité pendant 1 ou 2 mois, par exemple. M. Lahellec, président de la commission transports au conseil régional, n'est *a priori* hostile à rien en ce domaine.

10 mai

Manifestation, à la gare de Dinan, pour s'opposer à la fermeture de l'espace de vente (guichets) le samedi, le dimanche et les jours fériés.

D'après une étude statistique, 71 % des Français ont des difficultés avec le numérique. D'un côté, on modernise la ligne Dinan – Rennes ; d'un autre, on ferme des guichets : quelle logique ?

3 juin

Comité de lignes *Emeraude – Penthièvre*, à Dinan, dans les locaux de *Dinan agglo*.

Etaient présents notamment : M. Lahellec, M. Lécuyer, président de *Dinan agglo*, M. Lechien, maire de Dinan et vice-président de la commission mobilité dans *Dinan agglo*, M. Ramard, conseiller régional, Mme Méheust, vice-présidente du conseil départemental des Côtes-d'Armor, en charge de la mobilité, des représentants de la SNCF et des syndicats, de l'AFBN (MM. Marteil et Roué-Daëron) et d'une association semblable défendant les intérêts de Betton (Ille-et-Vilaine), etc.

- Un projet de protocole est finalisé entre le conseil régional et la SNCF ; le seul critère qui est retenu est l'augmentation de la fréquentation dans les TER (23 % à la fin du contrat) et non pas une approche comptable (c'est-à-dire que l'ajustement soit fait par les charges salariales).

- M. Lahellec a rappelé que le conseil régional n'est pas l'agent gestionnaire de la SNCF, et a indiqué que le conseil régional voit la nécessité d'avoir sa propre expertise à propos de la fréquentation des TER.

- Il a été dit que les emplacements pour transporter les vélos sont désormais vraiment insuffisants.

- M. Marteil a abordé les sujets suivants : la propreté des abords de la gare de Dinan, la fermeture des guichets, la hauteur des quais, le TER direct Dinan – Rennes, le problème de la voie unique entre Dinan et Dol, et il a donc rappelé que le croisement à Miniac-Morvan serait à rétablir.

- Les syndicats ont fait part, notamment, des incivilités et de l'insécurité constatées dans les TER depuis qu'il n'y a plus de contrôleur dans les trains entre Lamballe et Dol.

19 juin Conseil d'administration

06 juillet

Suspension, pendant l'été, du service du TER direct entre Dinan et Rennes.

02 septembre

Reprise du service du TER direct Dinan – Rennes (sauf le week-end), cela avant la rénovation de la ligne Pleudihen – Dol, qui commencera en décembre, en principe ; un service de cars sera alors organisé.

07 et 08 septembre :

Portes ouvertes des associations, à Dinan. Grand intérêt des visiteurs à propos du

TER direct Dinan – Rennes.

18 septembre : Conseil d'administration

Voir, ci-dessous, les éléments en lien avec la rénovation de la gare et de ses abords.

Par ailleurs, l'association déplore la présence de *sdf* à l'entrée du quai, puisque cette présence n'est pas du tout rassurante pour les usagers du train quand ils doivent aller dans le bâtiment même de la gare ou monter dans le train.

20 septembre

Réunion (« *Mobil'idées* ») à Plélan-le-Petit, à l'initiative de *Dinan agglo*, à propos de la mobilité dans son périmètre. Présence de plusieurs membres de l'association. Echanges très positifs sur l'indispensable complémentarité des moyens de transport collectifs, qui doivent être adaptés aux types de déplacement.

23 septembre

Sur la suggestion de M. Régnault, en accord avec Mme Missir, conseillère de *Dinan agglo*, présentation, à tous ses élus, d'une motion, qui a été rédigée avec l'association et M. Lechien ; après le vote de cette motion, *Dinan agglo* rappellera aux deux composantes de la SNCF leurs responsabilités, d'autant que ce calendrier de rénovation de la ligne Lamballe – Dinan n'est pas finalisé par *SNCF Réseau* à 15 mois de la fin* du CPER (contrat de plan État – Région), c'est-à-dire le 31 décembre 2020.

RÉNOVATION DU QUARTIER DE LA GARE ET DE SES ABORDS

Partie SUD du quartier de la gare (c'est-à-dire devant la gare)

1 – Propreté de la gare, en ce qui concerne notamment les herbes folles entre les voies.

Il y a eu un échange de mails à ce sujet entre M. Marteil et M. Chuffart, de *SNCF Mobilités*. Cette question est, en fait, du ressort de *SNCF Réseau*, dont la responsable régionale est Mme Sophie Danet, qui sera donc désormais notre interlocutrice. Elle était présente au comité de lignes du 03 juin et a vu, ce jour-là, l'état de la gare et de ses abords. M. Marteil lui a rappelé par mail ses responsabilités en la matière.

2 – Hauteur des quais, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les poussettes, les vélos... 42 cm séparent le niveau actuel des quais, du marchepied des voitures 73500. Ils devraient être relevés en même temps que la rénovation de la ligne. M. Marteil a écrit aussi à ce sujet à Mme Danet.

Partie NORD du quartier de la gare (c'est-à-dire derrière la gare)

M. Lagrée indique que 99 places de stationnement sont prévues de ce côté-là. La réalisation de ces places est de la responsabilité de Dinan et peut recevoir l'aide du conseil régional pour la réalisation de parkings *gratuits*. Il convient donc qu'il soit sollicité.

1 – Réalisation d'une passerelle aérienne :

Elle a été évoquée par le conseil municipal et le conseil des sages, passerait au-dessus

des voies et demandera, pour sa réalisation, le financement de plusieurs partenaires. La SNCF devra être sollicitée à ce sujet de même que le conseil régional.

2 – Le bâtiment

Le bâtiment est entièrement à vendre. Mais il convient que des bureaux soient conservés pour les guichets (vente de billets et communication de renseignements aux voyageurs). Le choix est à faire entre vente à la découpe du bâtiment ou, ce qui serait bien préférable, plan global d'acquisition par Dinan et *Dinan aggro*, ou encore par une SEM (société d'économie mixte) de ce quartier ; il en existe une pour le quartier de l'Europe.

3 – Musée du Rail et grande halle

Il faut prévoir des espaces pour le Musée du Rail.

Les Monuments historiques souhaitent garder la halle qui se trouve au milieu des voies.

DINAN **AGGLOMÉRATION**

Motion proposée par l'AFBN
aux MEMBRES de DINAN AGGLOMERATION
lors du Conseil Communautaire
réuni sous la présidence d'Arnaud LECUYER
le 23 septembre 2019

Alors que les collectivités locales mobilisent des moyens importants pour la rénovation de la ligne Dol-Dinan-Lamballe, force est de constater qu'en matière d'écologie ainsi que de développement économique et territorial, l'investissement de la SNCF n'est pas à la hauteur des attentes des élus et de nos concitoyens et ne répond pas aux enjeux qui se présentent devant nous.

En matière d'accueil et de renseignement, les objectifs de la SNCF sont, sans cesse, à la réduction du service offert aux usagers sur le territoire. Nos gares doivent rester ouvertes pour répondre aux besoins des citoyens et pour ne pas pénaliser l'attractivité de nos villes et de nos bourgs.

En matière d'entretien, les voies ferrées et les bâtiments « gares » sont laissés à l'abandon. L'entretien le plus élémentaire n'est plus assuré et l'état du patrimoine ferroviaire nuit à l'image de nos communes.

Les communes de Dinan Agglomération souhaitent que la SNCF prenne la mesure des difficultés qui sont posées par le manque d'entretien et de perspectives pour nos services et nos infrastructures ferroviaires.

Les élu-es du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération demandent aux autorités concernées de leur soumettre les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre aux fins d'améliorer d'une part, et de rehausser d'autre part, leur présence et leurs services ci-dessus rappelés. Ils souhaitent également connaître le calendrier de réalisation des travaux de modernisation du tronçon Dinan-Lamballe.

Le Conseil Communautaire
a adopté cette motion à l'unanimité.

**HORAIRES
TARIFS
ABONNEMENT
RESERVATION
ACHAT**



<https://www.ter.sncf.com/bretagne/offres/tarifs>



CHANGER DE RÉGION | RETOUR SNCF.COM

MES GARES (0) | MES ITINÉRAIRES (0) | MES COMMANDES | CONNECTEZ-VOUS | MON PANIER 0 €

Brest ↔ Rennes
Rennes ↔ Quimper
St Brieuc ↔ Brest
Quimper ↔ Vannes
Rennes ↔ Auray
Lannion ↔ Rennes

SAVE THE DATE :
Samedi 5 oct.

ACHETEZ EN LIGNE

TER BREIZHGO

HORAIRES & TRAFIC
TARIFS & ACHATS

Achetez votre billet en ligne
Calculer un prix
Tarifs et abonnements
Abonnement annuel
La carte KorriGo

SERVICES & GARES
LOISIRS & TOURISME
AIDE & CONTACTS

Tarifs & Achats / Tarifs et abonnements

DÉCOUVREZ NOS OFFRES

Vous souhaitez voyager en Bretagne ? Nous vous proposons des tarifs adaptés à vos besoins et vos envies pour bouger en TER.

Et qu'importe la destination et si vous partez en famille, pour les enfants, c'est toujours 0€ !

5€ 10€ 20€ 30€

ABONNEMENTS | BILLETS TER | VOYAGES EN GROUPE | BONS PLANS

J'AI MOINS DE 26 ANS : ABONNEMENTS HEBDO | MENSUEL | ANNUEL

TER BreizhGo propose des abonnements dédiés aux étudiants et jeunes actifs. En TER, TGV ou réseaux urbains, voyagez à moindre coût toute l'année. Avec nos abonnements, vous faites jusqu'à 75% d'économies comparé au tarif normal.

DÉCOUVRIR LES ABONNEMENTS -26 ANS

J'AI PLUS DE 26 ANS : ABONNEMENTS HEBDO | MENSUEL | ANNUEL

Pour vos voyages domicile-travail, faites le choix du train : c'est jusqu'à 3 fois moins cher que la voiture. Oubliez les embouteillages et choisissez le confort, la rapidité et les économies avec TER BreizhGo.

DÉCOUVRIR LES ABONNEMENTS +26 ANS

Avec TER BreizhGo
Faites-vous un petit plaisir !
5€
Tous les **1^{ers} samedis** du mois

TER BREIZHGO

COMITE DE PILOTAGE LAMBALLE-DINAN-DOL

22 MARS 2019 à RENNES

présidé par **M. Philippe MAZENC**, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, représentant Madame la Préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine.

M. MAZENC rappelle en introduction l'avancement de l'opération. Il fait part d'un risque de surcoût pour les travaux de la section Dinan Dol, risque très récemment connu qui ne doit pas mettre en cause l'objectif de calendrier.

M. Christophe HUAU, SNCF Réseau, directeur territorial, laisse **M. Guillaume BEDEL** présenter l'opération.

Section Dinan – Dol :

M. BEDEL rappelle les caractéristiques de l'opération sur la base de la présentation jointe au présent compte-rendu. Les procédures réglementaires ont été anticipées : l'avis de l'Autorité Environnementale a été publié le 20 février 2019, et la réponse de SNCF Réseau apportée. L'enquête publique doit être programmée en avril 2019 par la Préfecture. La mise en service est prévue fin 2020 à la vitesse initiale de 100 km/h, vitesse pratiquée avant la mise en place de ralentissements fin 2016, le relèvement de vitesse à 120 km/h devant être effectif seulement quelques mois après en raison d'essais complémentaires à réaliser. La phase de passation des marchés est en cours.

À ce sujet, **M. HUAU** revient sur le risque de surcoût. L'ouverture des plis du premier marché concernant les travaux de voie, passé dans le cadre d'un contrat-cadre national de SNCF Réseau, représentant environ 50 % du montant de l'opération, est intervenue très récemment. Elle laisse craindre un surcoût sensible, bien que le processus de dialogue compétitif n'en soit qu'à ses débuts. SNCF Réseau n'est donc pas en mesure d'évaluer dès à présent le surcoût final possible, d'autant que d'autres ouvertures de plis, pour les marchés régionaux, pour les marchés restants (génie civil, ouvrages d'arts...), restent à venir.

M. MAZENC demande à SNCF Réseau de respecter en premier lieu le calendrier, notamment pour ne pas décaler les passages en instance des collectivités en vue de signer la convention de financement des travaux, puis de déterminer les conséquences en termes de services rendus d'un éventuel surcoût à enveloppe constante.

M. Gérard LAHELLEC, vice-président de la Région Bretagne, se félicite de cet exercice de transparence. Il dresse le constat d'une situation à risques. Il considère que c'est à l'État, à la Région et à SNCF Réseau d'en tirer les conséquences. La Région pourrait prendre en charge, au nom de toutes les collectivités locales, 50 % des dépenses allant au-delà du tour de table acté lors du dernier comité de suivi (pour mémoire, un tour de table de 22,7 M€). Il invite SNCF Réseau à faire preuve de créativité. Il réaffirme la nécessité de ne pas remettre en cause le projet et son calendrier, et ne pas dégrader le niveau de desserte envisagé.

M. Arnaud LÉCUYER, président de Dinan Agglomération, salue la position de M. Lahellec. Il considère que sa collectivité a pris sa part dans le projet.

Mme Véronique MÉHEUST, vice-présidente du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, considère également que le conseil départemental a pris sa part. Elle exprime sa confiance envers SNCF Réseau pour résoudre le problème soulevé, rappelant les économies constatées sur la première section de ligne renouvelée en 2013.

Participaient à la réunion :

Préfecture de la région Bretagne

- *M. Philippe MAZENC, SGAR*
- *Mme Fanny CHANTRELLE, chargée de mission*

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

- *M. Vincent LAGOGUEY, sous-préfet de Saint-Malo*

Préfecture des Côtes-d'Armor

- *Mme Dominique CONSILLE, sous-préfète de Dinan*

Parlementaires

- *M. Nicolas LORMEL, représentant M. Michel VASPART, sénateur des Côtes-d'Armor*

Conseil régional de Bretagne

- *M. Gérard LAHELLEC, Vice-Président*
- *M. Fabrice GIRARD, Directeur des Transports et des Mobilités*
- *Mme Anne DERRIEN-MALECKI, Direction des Transports et des Mobilités*
- *M. Evan LETENDRE, Direction des Transports et des Mobilités*

Conseil départemental des Côtes-d'Armor

- *Mme Véronique MÉHEUST, Vice-Présidente*
- *M. Michel DESBOIS, conseiller départemental*
- *M. David LEROY, Agence Technique Départementale de Dinan*

Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

- *M. Pierre EWALD, Direction des Transports et des Infrastructures*

Dinan Agglomération

- *M. Arnaud LÉCUYER, Président*
- *Mme Sylvaine LEGOQ, Directrice du Pôle Aménagement Développement*

Lamballe Terre et Mer

- *M. Daniel BARON, Vice-Président*
- *Mme Sylvie AUBAUD, Direction de la Prospective territoriale*

Association de Promotion de l'Axe Ferroviaire Bretagne Nord

- *M. Théo MARTEIL, Président*

DREAL Bretagne

- *M. Pierre-Alexandre POIVRE, chef de la Division Mobilités et Maîtrise d'Ouvrage*
- *Mme Anne-Françoise RAFFRAY, Division Mobilités et Maîtrise d'Ouvrage*
- *M. Vincent CHARVET, Division Mobilités et Maîtrise d'Ouvrage*

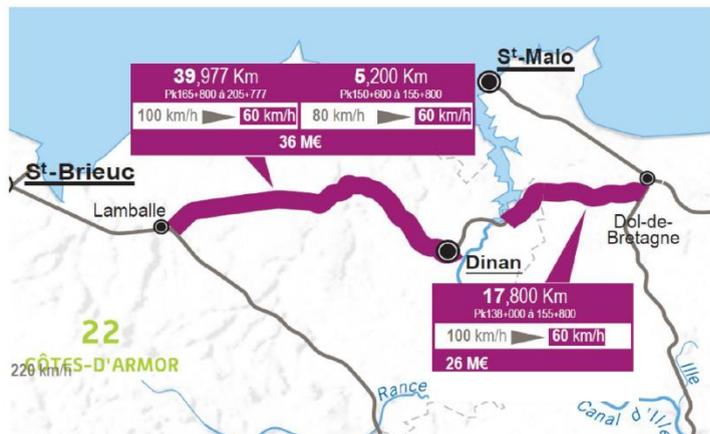
SNCF Réseau

- *M. Christophe HUAU, Directeur Territorial Bretagne Pays de la Loire*
- *M. Guillaume BEDEL, Directeur de projets*

COPIL 22 mars 2019

Visuels de présentation par SNCF Réseau

PRÉSENTATION DE LA LIGNE DOL DINAN LAMBALLE



- **Mode** en voie unique à signalisation ordinaire et une gare centrale à Dinan
- **Desserte avant ralentissements** mise en place début 2017 : 6 A/R sur Dol Dinan ; 5 A/R sur Dinan Lamballe
- **Desserte actuelle avec ralentissements** : 8 A/R en train pour Dol-Dinan et 3 A/R en trains + 2,5 A/R en car pour Dinan-Lamballe



CPER 2015-2020 DOL DINAN LAMBALLE

Suites depuis le dernier COPIL (04/06/2018) :

- + Étalement des 2 opérations (renouvellement Dol Dinan et renouvellement Dinan Lamballe) sur le CPER actuel et le CPER prochain : **protocole février 2018**
- + Sur Dol Dinan, enveloppe CPER de 26 M€ respectée pour les travaux de renouvellement en 2020 et les travaux sur le Viaduc de la Fontaine des Eaux en 2020/2021
 - **Convention de financement PRO/DCE/ACT sur Dinan-Dol** signée le 8 janvier 2018 pour un montant de 960 900 €
 - **Consolidation des études détaillées pour permettre le bouclage du financement de la**
- + Sur Dinan Lamballe, projet estimé à 39 M€, avec objectif de le maîtriser dans la suite des études à la hauteur de l'enveloppe CPER, 36 M€.
 - **Convention de financement sur la maintenance renforcée Dinan Lamballe** signée le 26 février 2018 sur la base d'un plan triennal pour un montant de 350 K€ / an
 - **Convention de financement** relative aux études de niveau AVP simplifié pour consolider un programme d'ici 2020 pour un montant de 850 000 € signée le 17/12/2018



SECTION DOL - DINAN

PROGRAMME DOL DINAN

Le programme tel qu'acté en COPIL du 4 juin 2018 :

- + Maintien du système CAPI/DAAT actuel
- + Des travaux de renouvellement de voie classique sur 18 km, voie apte à 120 km/h
- + Le confortement des remblais et du pont rail du Meuleuc, du pont rail du Bief Jean
- + L'opportunité de suppression de PN (1 sur les 5/6 identifiés) : rencontres au printemps 2018 des élus locaux des communes concernées ayant abouti pour le moment à une suppression d'un PN privé
- + Bases travaux envisagées à Plerguer et Miniac
- + Quais impactés par les travaux de renouvellement, refaits dans le cadre de l'opération : Plerguer et Miniac
- + Travaux de traitement des quais : Pleudihen sur Rance / La Hisse sur Rance (rehaussement à 55 cm / revêtement / bandes d'éveil à la vigilance)
- + Des travaux envisagés en ligne fermée temporairement
- + Travaux de remise en peinture du Viaduc de la Fontaine des Eaux

5



PROGRAMME DOL DINAN

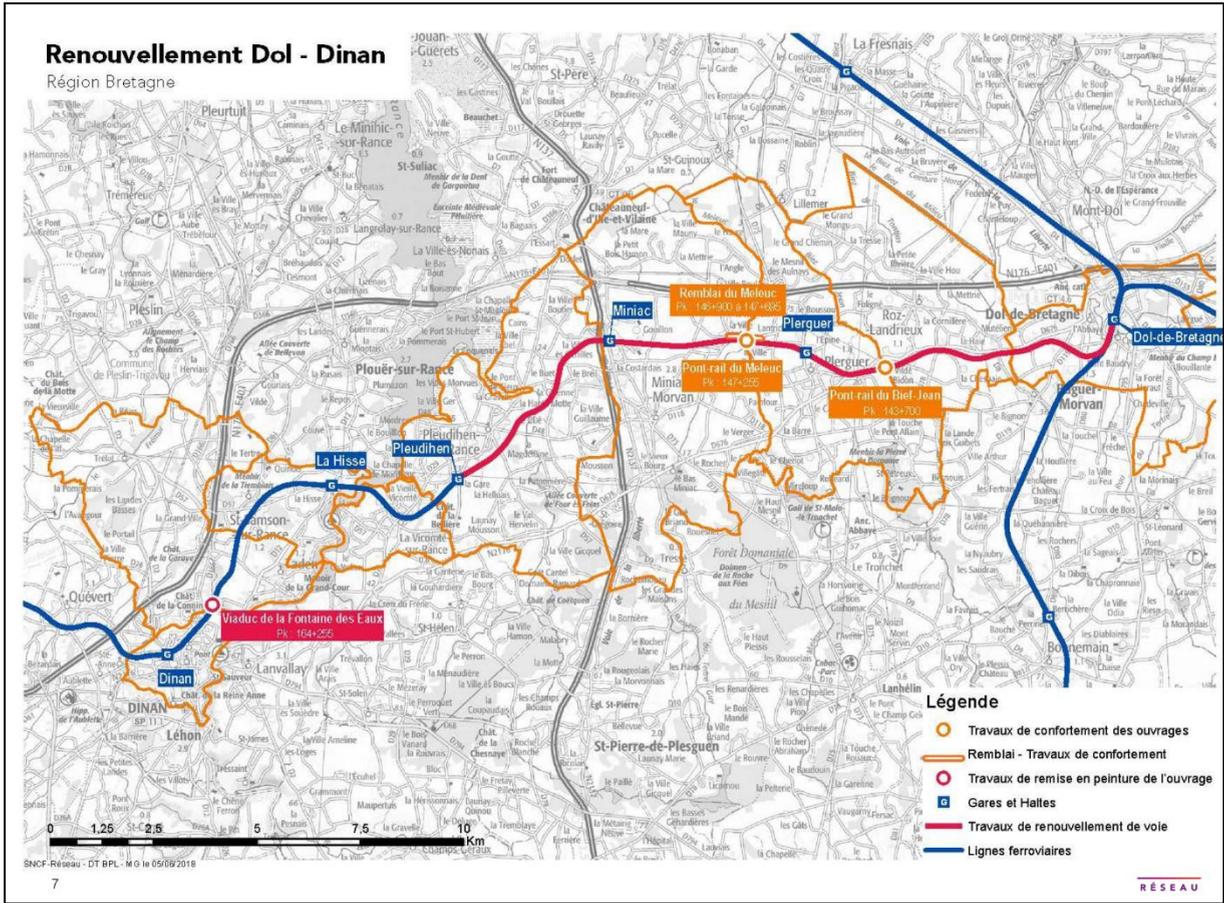
Les procédures réglementaires

- + **Étude d'impact** réalisée : dossier réglementaire en cours d'instruction par la DDTM
 - ❖ Avis de l'autorité environnementale publié le 20 février 2019
 - ❖ Réponse de la maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau adressée complétant le dossier définitif qui sera soumis à enquête publique :
 - ✓ Principales recommandations de l'AE intégrées dans la réponse de la maîtrise d'ouvrage
 - Présentation des variantes étudiées
 - Mesures d'évitement, de réduction et de compensation dans les zones environnementales sensibles
 - Justification de la représentativité des modèles acoustiques utilisés

- + **Étude de concertation** par la Préfecture

6





PLANNING DIRECTEUR DOL DINAN

ANNEES	2017												2018												2019												2020												2021											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
CONVENTIONS DE FINANCEMENT																																																												
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES																																																												
ACQUISITIONS DE DONNÉES																																																												
ETUDES																																																												
PRO																																																												
DCE																																																												
ACT																																																												
EXE / Visa																																																												
TRAVAUX																																																												
RELEVEMENT DE VITESSE 120km/h																																																												
VIADUC DE LA FONTAINE DES EAUX																																																												
ANNEES	2017												2018												2019												2020												2021											



FINANCEMENT DOL DINAN

- ❖ Accostage des études détaillées (études Projet) Dol Dinan et de l'étude préliminaire Viaduc de la Fontaine des Eaux à 26 M€ HT courants (arrondis) toutes phases :
 - ❖ 22 M€ HT liés aux travaux de renouvellement Dol Dinan
 - ❖ 4 M€ HT liés aux travaux sur le Viaduc de la Fontaine des Eaux
- ❖ Passation des marchés principaux en cours pour une attribution en mai / juin 2019
- ❖ Reste à financer d'environ 1,5 M€ avec les estimations stabilisées des études détaillées (études Projet) : partage Etat (1/3) / Région (2/3)
- ❖ Proposition de plan de financement soumise à la validation du Comité de pilotage (pour signature au plus tard en mai 2019)
 - ❖ État : 5,35 M€ (22%)
 - ❖ Région Bretagne : 10,65 M€ (44%)
 - ❖ Conseil Départemental des Côtes-d'Armor : 2,85 M€ (11,8%)
 - ❖ Dinan Agglomération : 3,33 M€ (13,8%)
 - ❖ SNCF Réseau : 2,03 M€ (8,4%)

9



SECTION DINAN - LAMBALLE

AVP SIMPLIFIÉ DINAN LAMBALLE

+ Enveloppe prévisionnelle au titre du CPER : 36 M HT

- Estimations au stade EP : 39 M€ HT avec objectif en phase AVP d'optimiser les coûts pour rester dans l'enveloppe prévisionnelle du CPER

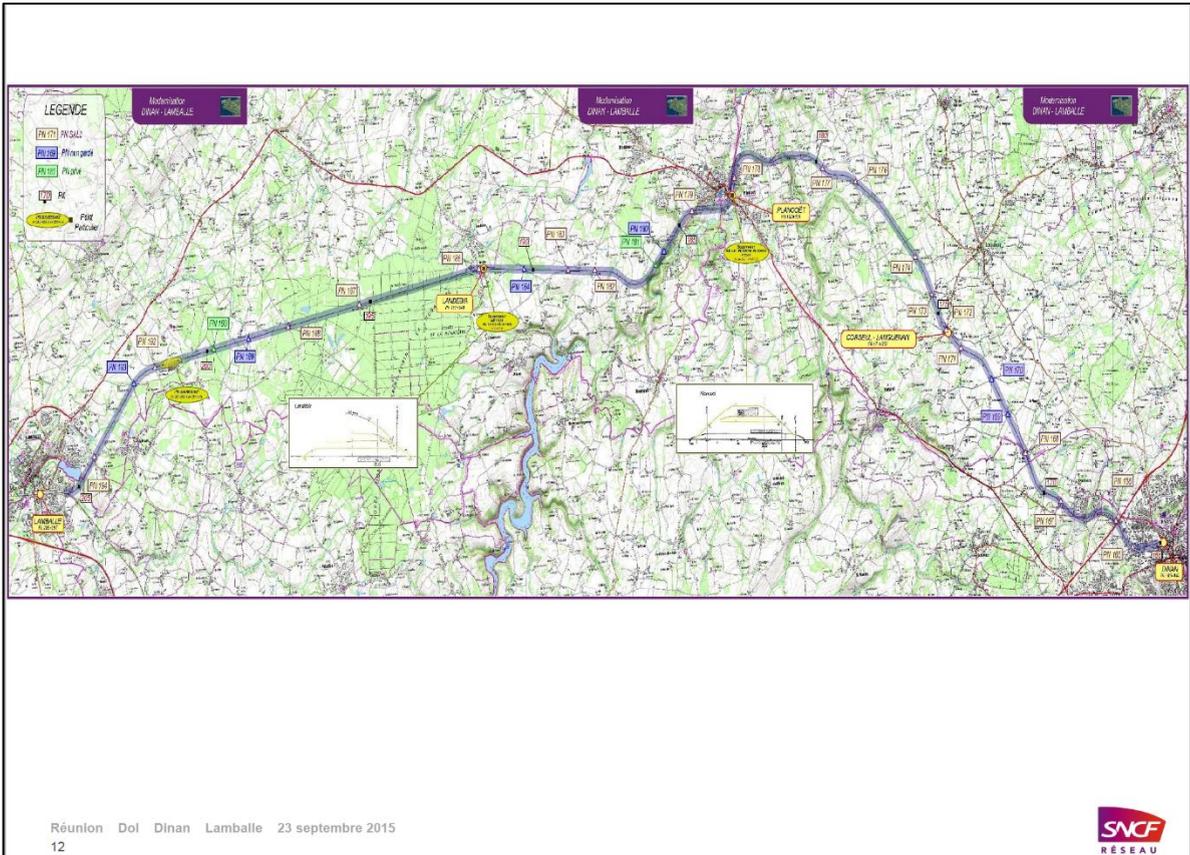
+ Programme :

- 2 objectifs principaux
 - ❖ Revenir à la vitesse et la desserte avant ralentissements mis en place fin 2016 (100 km/h / 5 AR/jour)
 - ❖ Pérenniser et fiabiliser l'infrastructure ferroviaire (Voie, OA/OT, PN)
- Etudes de niveau AVP simplifié d'ici fin 2020 : instruire les différents scénarii et les optimisations applicables au projet en s'appuyant sur des acquisitions de données ad'hoc, pour planifier les phases ultérieures sereinement avec un scénario établi et optimisé sur le prochain CPER
 - Convention de financement relative à ces études signée le 17/12/2018

Périmètre SNCF Réseau	Clé de financement en %	Montant total en € courants
Etat	26,5000%	225 250,00 €
Région	40,0000%	340 000,00 €
SNCF Réseau	8,5000%	72 250,00 €
Département 22	8,3333%	70 833,33 €
Dinan Agglomération	8,3333%	70 833,33 €
Lamballe Terre et Mer	8,3333%	70 833,33 €
TOTAL	100,00%	850 000,00 €

11





PLANNING DIRECTEUR DINAN LAMBALLE

<i>Planning en cours de consolidation (niveau EP)</i>																											
ANNEES	A				A+1				A+2				A+3				A+4				A+5						
Trimestre	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Etudes dont acquisitions de données			AVP				PRO DCE																				
Procédures Suppressions PN																											
Phases de validation / Financement	CFI AVP				CFI PRO				CFI REA																		
Marchés													ACT														
Lancement des travaux (à consolider avec EP)																											

❖ Lancement de l'AVP simplifié en 2019

SUITE A DONNER

SUITES A DONNER

+Dol Dinan :

- ❖ Acter le plan de financement de la CFI REA pour signature au plus tard en mai 2019
 - ❖ Passage dans les instances des financeurs à caler d'ici signature

+Dinan Lamballe :

- ❖ Poursuite de l'AVP simplifié Dinan Lamballe jusque fin 2020

+Procédures réglementaires :

- ❖ Organisation de l'enquête publique sur la section Dinan – Dol

+ Communication :

- ❖ Projet de Communiqué de presse à valider en séance



LIGNE FERROVIAIRE DOL-DINAN-LAMBALLE

22 MARS 2019 : REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 22 mars 2019

Le comité de pilotage du projet de renouvellement de l'axe Dol – Dinan – Lamballe s'est réuni le 22 mars 2019. La maîtrise d'ouvrage de ce projet inscrit au Contrat de Plan État – Région 2015 – 2020 est assuré par SNCF Réseau.

Sous la présidence de Philippe Mazenc, secrétaire général pour les affaires régionales, représentant Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine, ce comité a réuni l'ensemble des partenaires du projet : la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer et SNCF Réseau.

Lors du dernier comité du pilotage du 4 juin 2018, les partenaires avaient décidé d'attendre la fin des études détaillées liées à l'opération de renouvellement de la section Dol – Dinan pour finaliser le plan de financement de cette opération. Ces études étant aujourd'hui achevées, les partenaires de l'opération ont pu acter le plan de financement de l'opération de renouvellement de la section Dol – Dinan, en vue de la signature d'une convention de financement au printemps 2019 et de la réalisation des travaux en 2020.

Rappel du projet

Le projet Dol – Dinan – Lamballe est inscrit au Contrat de Plan État-Région Bretagne 2015 – 2020, pour un montant de 62 millions d'euros, dont 26 millions d'euros pour la section Dol – Dinan. Ce projet consiste à renouveler les infrastructures afin de retrouver l'état initial de fonctionnement de la ligne, en termes de vitesse des trains et d'offre de transport.

Sur la ligne entre Dol-de-Bretagne et Lamballe, les opérations de maintenance courante ne sont plus suffisantes pour maintenir un niveau de sécurité optimal des circulations. C'est pour cela que des ralentissements à 60 km/h ont dû être mis en place depuis décembre 2016 et que des opérations de renouvellement ont été programmées.

Un protocole d'intention concernant la ligne Dol-Dinan-Lamballe, signé le 7 février 2018 et associant l'ensemble des partenaires (l'État, la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Dinan Agglomération, la Communauté de Communes Lamballe Terre et Mer et SNCF Réseau) a confirmé l'objectif de renouvellement de la ligne dans son ensemble, programmant et hiérarchisant les financements dans le temps.

- S'agissant de la section Dinan – Lamballe

Avant la mise en place des ralentissements en décembre 2016, impactant les conditions d'exploitation de la ligne, 5 allers – retours / jour étaient réalisés sur la liaison Saint-Brieuc – Lamballe – Dinan. Une offre train + autocars a donc été mise en place dès le premier semestre 2017 pour maintenir le même niveau d'offre.

Entre 2015 et 2017, l'État, la Région et SNCF Réseau ont financé une étude, dite préliminaire, afin de préciser l'état de la voie et la modernisation envisageable entre Lamballe et Dinan. Une convention



d'Avant-Projet Sommaire a été signée le 17 décembre 2018, permettant d'engager la suite des études sur cette opération. Parallèlement, la Région Bretagne et SNCF Réseau ont conclu une convention de

financement de la maintenance renforcée de cette ligne, pour conserver des circulations dans l'attente des travaux de renouvellement permettant de revenir à l'offre initiale.

- **S'agissant de la section Dol – Dinan**

Actuellement 8 allers - retours / jour sont assurés sur cette section entre Dinan et Dol. La section Dinan – Pleudihen sur Rance a fait l'objet d'une remise en état en 2013 pour un montant de 6,6 M€ de travaux co-financés dans le cadre du Contrat de Plan État – Région 2007 – 2014. Les travaux ont consisté à renouveler près de 10 km de voie. Il reste ainsi à remettre en état la section Pleudihen – Dol, longue de 18 km.

La réalisation de ces travaux permettra de pérenniser l'infrastructure (travaux de renouvellement de la voie ferrée, remise en peinture du Viaduc de la Fontaine des Eaux...) et de réaliser 8 allers- retours entre Dol et Dinan avec un retour à la vitesse initiale de 100 km/h.

Conformément au code de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental qui a été soumise à l'avis de l'autorité environnementale. SNCF Réseau a prévu de répondre à l'avis de l'autorité environnementale publié le 20 février 2019, et de compléter le dossier définitif qui sera soumis à enquête publique.

Après l'enquête publique, puis la passation des marchés publics, l'objectif est de réaliser les travaux de renouvellement de la voie entre Pleudihen et Dol de Bretagne en 2020. La remise en peinture du Viaduc de la Fontaine des Eaux nécessitera de prolonger les travaux jusqu'en 2021, mais la mise en service de la nouvelle section Dol Dinan pourra se faire début 2021.

Financement des travaux sur Dol – Dinan (26 M€ dont 24,2 M€ pour les travaux)

Les cofinanceurs des travaux de cette opération (24,2 M€) sont :

- L'État : 5,35 M€ (22%)
- La Région Bretagne : 10,65 M€ (44%)
- Le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor : 2,85 M€ (11,8%)
- Dinan Agglomération : 3,33 M€ (13,8%)
- SNCF Réseau : 2,03 M€ (8,4%)

Contact presse :

SNCF Réseau : Sophie Rousselle-Danet, Responsable communication et relations institutionnelles Bretagne

06 73 81 17 29

sophie.danet@reseau.sncf.fr



Côtes d'Armor
le Département



Conseil d'administration de l'Association ferroviaire Bretagne nord (AFBN)

Membres ES QUALITÉS autres que ceux de Dinan Agglo

Prénom	Nom	Mandat	Commune	Prénom	Nom	Mandat	Commune
Christine	PRUNAUD	Sénatrice des Côtes-d'Armor	(Lamballe)	Frédéric	MOY	Vice-président de la CCI - 22	délégation de Dinan
Hervé	BERVILLE	Député des Côtes-d'Armor	(Dinan)	Pierick	AUVRAY	Vice-président de la CCI - 35	délégation de Saint-Malo
Gilles	LURTON	Député d'Ille-et-Vilaine	(Saint-Malo)	Jean-Yves	CLAUDEL	Président du Club d'ent. du Pays de Basse-Normandie	Taden
Alain	CADEC	Président du Conseil départemental	Côtes-d'Armor	Marie-Claire	DIJOURN	Maire	Saint-Brieuc
Brigitte	BALAY-MIZRAHI	Vice-présidente du Conseil départemental	Dinan	Philippe	LE GOFF	Maire	Guingamp
Véronique	MÉHEUST	Vice-présidente du Conseil départ. (1)	Lanvallay	Paul	LE BIHAN	Maire	Lannion
Michaël	CHEVALIER	Conseiller départemental	Broons	Agnès	LEBRUN	Maire	Montaix
Isabelle	GORÉ-CHAPEL	Conseillère départementale	Broons	Patrick	LECLERC	Maire	Landerneau
Marie-Christine	COTIN	Vice-présidente du Conseil départemental	Plancoët	François	CUILLANDRE	Maire	Brest
Eugène	CARO	Conseiller départemental	Pleslin-Trigavou	Nathalie	APPÉRÉ	Maire	Rennes
Françoise	BICHON	Conseillère départementale	Pleslin-Trigavou	Dominique	LOUVEL	Maire	Mintiac-Morvan
Monique	HAMEON	Conseillère départementale	Plénée-Jugon	Jean-Luc	BEAUDOIN	Maire	Pleuguez
Didier	YON	Conseiller départemental	Plénée-Jugon	Denis	RAPINEL	Maire	Dol-de-Bretagne
Yannick	MORIN	Conseiller départemental	Pléneuf-Val-André	Alain	RUBÉ	Conseiller mun. délégué, référent pr l'AFBN	Plancoët
Marie-Madeleine	MICHEL	Vice-présidente du Conseil départemental	Pléneuf-Val-André	Yannick	MENIER	Conseiller municipal, référent pour l'AFBN	Plélan-le-Petit
Marie-Christine	CLÉRET	Conseillère départementale	Lamballe	Céline	COLLET	Conseiller municipal, référent pour l'AFBN	Saint-Lormel
Robert	RAULT	Conseiller départemental	Lamballe	Denis	PROY	Conseiller municipal, référent pour l'AFBN	Saint-Méloir-des-Bois
Jean-Luc	CHEMUT	Président du Conseil départemental	Mer-se-Vilaine	Philippe	BRÉNELIÈRE	Conseiller municipal, référent pour l'AFBN	Saint-Samson-sur-Bazouze
Loïc	CAURET	Maire, président de Lamballe Terno et Mer	Lamballe	Bernard	HESRY	Adjoint au maire, référent pour l'AFBN	Saint-Jacut-de-la-Mer
Paulette	DOBET-PINCEMIN	Adjointe au maire, référente pour l'AFBN	Lamballe				
Daniel	BARON	Maire, v. pres. de Lamballe Terno et Mer (2)	La Malhoure				
Claude	REMOULT	Maire, président de Saint-Malo agglo	Saint-Malo				
Louis	THÉBAULT	Président de la com. de communes (1) en charge de "environnement, mobilité"	de pays de Dol et de la Baie de Mont-Saint-Michel (2) en charge de "mobilités et habitat"				

Membres ES QUALITÉS Conseillers de Dinan Agglo

Prénom	Nom	Mandat (en + de conseiller de Dinan Agglo)	Commune	Prénom	Nom	Mandat (en + de conseiller de Dinan Agglo)	Commune
Christophe	OLLIVIER	Maire	AUCALEUC	Patrice	GAUTIER	Maire	ÉVRAN
Jacky	HEUZÉ	Maire	BOBITAL	Michèle	MOISAN	Maire	FRÉHEL
Anne-Claude	MORIN	Conseillère municipale	BOURSEUL	Simon	LETTERRIER	Maire	GUENROC
Serge	ROUXEL	Conseiller municipal	BROONS	Eric	DARTOIS	Maire	GUITTÉ
Denis	LACUITTON	Maire	BROONS	Gérard	BERTRAND	Maire	L'ÉCRAPELLE BLANCHÉ
Claude	ROBERT	Maire	BRUSVILLY	Alain	BESNARD	Maire	LA LANDEC
Marcel	ROBERT	Maire	CALORGIEN	Jean-Louis	RUCET	Maire	LA VICOMTÉ SUR RANCE
Christelle	OUJCE	Adjointe au maire	CAULNES	Pierrick	BIARD	Adjoint au maire	LANDÉBIA
Jean-Louis	CHALOIS	Maire	CAULNES	Jean-Paul	GAINCHE	Maire (1)	L'ANGROUAY SUR RANCE
Alain	JAN	Maire (1)	CORSEUL	Jérémy	DAUPHIN	Maire	LANGUEDIAS

(1) et vice-président-e de Dinan agglo. (2) et, dans Dinan agglo, en charge des transports et de la mobilité. (3) et conseiller départemental

Membres ES QUALITÉS Conseillers de Dinan Agglo (suite)

Prénom	Nom	Mandat-s (en plus de conseiller de Dinan Agglo)	Commune	Prénom	Nom	Mandat (en plus de conseiller de Dinan Agglo)	Commune
Pierre	LECALLIER	Maire	CRÉHEN	Loïc	JOLY	Maire	LANGUENAN
Anne-Sophie	GUILLEMOT	Conseillère municipale déléguée	DINAN	Régine	MAHÉ	Adjointe au maire	LANVALLAY
Cécile	PARIS	Adjointe au maire	DINAN	David	BRIAND	Conseiller municipal délégué	LANVALLAY
Chantal	BODRIGAUT-LEBBANCHU	Adjointe au maire	DINAN	Bruno	RICARD	Maire (1)	LANVALLAY
Françoise	DESPRÉS	Conseillère municipale (1)	DINAN	Gérard	BERHAULT	Maire (1)	LE HINGLÉ
Stéphanie	MISSIR	Conseillère municipale	DINAN	Arnaud	CARRÉ	Maire	LE QUIOU
Yannick	HELLIO	Adjoint au maire	DINAN	Georges	LUCAS	Maire	LES CHAMPS GÉRALX
Didier	LECHIEN	Maire (1)(2)	DINAN	Jean-René	CARFANTAN	Maire	MATIGNON
Didier	DÉRU	Conseiller municipal (par com. des finances)	DINAN	Jean	GIBLAINE	Maire	MÉGRIT
Matthieu	JOUNEAU	Adjoint au maire	DINAN	Patrick	BARRAUX	Maire (1)	PLANCOËT
Michel	FORGET	Conseiller municipal	DINAN	Pascal	FANDUILLÈRE	Adjoint au maire	PLANCOËT
Stéphanie	MÉAL	Adjointe au maire	DINAN - Léhon	Myriam	CHERDEL	Maire	PLÉBOULLE
René	DEGREMNE	Maire délégué de Léhon (3)	DINAN - Léhon	Didier	MIRIEL	Maire	PLÉLAN LE PETIT
Marie-Françoise	HAMON	Adjointe au maire	PLESLIN TRIGAVOU	Valérie	LECLERC	Conseillère municipale	SAINT CAST LE GUILDO
Jean-Paul	LERDY	Maire	PLESLIN TRIGAVOU	Pascal	PERRIN	Maire	SAINT HELEN
Yvon	PRESSE	Adjoint au maire	PLESLIN TRIGAVOU	Claire	EMBERSON-THIRION	Maire	SAINT JACUT DE LA MER
Geneviève	BOMNETE	Adjointe au maire	PLEUDIHEN SUR RANCE	Huguette	THÉBAULT	Maire	SAINT JOUAN DE L'ISLE
Michel	VASPART	Conseiller municipal et sénateur	PLEUDIHEN SUR RANCE	Marial	FAIRIER	Conseiller municipal	SAINT JUDDOE
Henri	BLANCHARD	Maire	PLÉVEN	Dominique	RAMARD	Maire et conseiller régional (1)	SAINT JUVAT
Claudine	BELLIARD	Maire	PLÉVENON	Claude	RIGOLÉ	Maire	SAINT LORMEL
Christian	COQUEL	Maire	PLEURIS SUR ABGLUEMIN	Jean-Luc	LECHEVESTRIER	Maire	SAINT MAZEN
Michel	DAUGAN	Maire et conseiller départemental	PLOUASNE	Frédéric	CHAPRON	Maire	SAINT MAJDEZ
Emmanuelle	DUZET	Conseillère municipale déléguée	PLOUER SUR RANCE	Michel	DESBOIS	Maire et conseiller départemental	SAINT MICHEL DES BOIS
Serge	SIMON	Maire	PLOUER SUR RANCE	Nathalie	DENIS	Maire	SAINT MICHEL DE PLÉLAN
Claude	ROBION	Conseiller municipal	PLOUER SUR RANCE	Arnaud	LÉCUYER	Maire et président de Dinan Agglo	SAINT POTAN
Michel	RAFFRAY	Maire (1)	PLUONDO	Jean-Marie	LORRE	Maire	SAINT SARYS SUR
Laurence	GALLÉE	Adjointe au maire	PLUMAUDAN	Evelyne	THOREUX	Maire	GAMICE TADEN
Mickaël	CHEVALIER	Maire et conseiller départemental (1)	PLUMAUGAT	André	COLSON	Conseiller municipal délégué	TADEN
Marie-Odile	FAUCHE	Maire	QUÉVERT	Didier	IBAGNE	Maire	TREBÉDAN
Marie-Laure	MICHEL	Conseillère municipale	QUÉVERT	Françoise	HÉDÉ	Maire	TREFUMEL
Philippe	LANDURÉ	Conseiller municipal délégué	QUÉVERT	Suzanne	LEBRETON	Adjointe au maire (1)	TRELIVAN
Dominique	PERCHE	Maire	RUCA	Claude	LEBORGNE	Maire	TRELIVAN
Jean-Louis	MOGUES	Maire (1)	SAINT ANDRE DES FALX	Jean-Pierre	MASSART	Maire	TREYRON
Ronan	TRELLU	Maire	SAINT CARNÉ	Jean-Yves	JUHEL	Maire	VILDE GUINGALAN
Josiane	ALLODY	Maire (1)	SAINT CAST LE GUILDO	Jean-Luc	BOISSEL	Maire (1)	YVIGNAC LA TOUR
Jacqueline	BLANCHET	Adjointe au maire	SAINT CAST LE GUILDO				

(1) et vice-président-e de Dinan Agglo. (2) et, dans Dinan Agglo, en charge des transports et de la mobilité. (3) et conseiller départemental



Michel VASPART

Sénateur des Côtes-d'Armor

Vice-président de la Commission de

l'Aménagement du territoire et du Développement durable

Depuis près de 30 ans, l'Association ferroviaire Bretagne Nord présidée par Théo MARTEIL milite pour la rénovation de la ligne ferroviaire LAMBALLE – DINAN – DOL-DE-BRETAGNE. Elle a convaincu la très grande partie de la population et des élus locaux de la nécessité de rénover cette ligne structurante pour le Nord de notre région. Mais elle a surtout été en avance sur son temps.

En effet, les débats autour de la loi d'orientation des mobilités qui va être promulguée très prochainement ont montré la volonté des pouvoirs publics d'encourager les mobilités du quotidien et de sortir du « tout-TGV » qui avait cours depuis plusieurs décennies. Or, nous voyons clairement que nos concitoyens veulent surtout des solutions à leurs problématiques quotidiennes (le succès de Dinamo en atteste !).

Et pourtant, que d'énergie et de temps consacrés à essayer de convaincre l'Etat et la SNCF du bien-fondé de la démarche du Pays de DINAN et de la nécessité de rénover cette ligne. Désormais, il ne faut plus perdre de temps et aboutir à cette rénovation dans les plus brefs délais. Les travaux de la section PLEUDIHEN-SUR-RANCE – DOL-DE-BRETAGNE doivent débiter en fin d'année. Il est indispensable que ceux concernant la section DINAN – LAMBALLE soient réalisés dans la continuité immédiate. Nos concitoyens et les élus du Pays de DINAN ne comprendraient pas que d'un côté les pouvoirs publics affirment encourager les mobilités du quotidien et, de l'autre, ne mettent pas les moyens pour terminer ces travaux.



Hervé BERVILLE
Député des Côtes d'Armor



Le 17 septembre 2019, le Parlement a adopté le projet de loi d'orientation des mobilités dont l'objectif principal est de donner la priorité aux mobilités du quotidien dans tous nos territoires. Cela faisait 40 ans que la politique de transport n'avait pas bénéficié d'une loi de cette ampleur et il y avait urgence à offrir des solutions correspondant à la fois aux nouveaux besoins des Français et aux enjeux écologiques qui à juste titre ont pris une place centrale dans notre société.

La loi mobilités est une véritable boîte à outils à destination des collectivités territoriales (notamment communautés de communes, agglomérations, régions) pour qu'elles puissent disposer de l'autonomie, des compétences et des crédits nécessaires à la mise en œuvre d'une politique adaptée aux spécificités d'un territoire. Par exemple, la loi laisse le choix aux communes - via leur intercommunalité - de s'emparer de la compétence mobilité à partir du 1^{er} juillet 2021.

Cette loi marque aussi la concrétisation d'un engagement et d'une constante depuis mai 2017 : la hausse de l'investissement de l'Etat. Ainsi 13,5 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 40% des investissements, sont consacrés à cette politique, avec une préférence claire et assumée aux transports du quotidien notamment dans les territoires ruraux.

Les habitants de notre territoire, de Dinan à Plancoët en passant par Caulnes et Lamballe, apprécient le train et c'est ce constat, unanimement partagé en France, qui a servi de pilier à la réforme ferroviaire. La fréquentation en progression constante le prouve et c'est fort de cette dynamique que nous avons consacré 1,5 milliards d'euros à l'amélioration des dites « petites lignes » à travers notamment les Contrats de plan Etat-Région. Cette priorité a été renforcée lors du déplacement du Premier ministre en Bretagne le 8 février 2019 avec la signature du Pacte d'accessibilité pour notre région.

Mais comme on peut encore trop souvent le voir, beaucoup de ces « petites lignes » restent menacées de ralentissements, voire d'arrêts de circulation à cause de leur état. Pour les préserver et renforcer la cohésion des territoires, nous devons aller encore plus loin et, au-delà du simple financement, se poser la question cruciale des moyens techniques et de la gouvernance.

C'est la raison pour laquelle la ministre Elisabeth Borne a confié au Préfet François Philizot une mission de diagnostic région par région, réseau par réseau, pour répondre aux problématiques de chaque ligne. Dans le même temps et de manière complémentaire, je fais désormais partie d'un groupe de travail à l'Assemblée nationale qui fait remonter à la SNCF et au ministère les difficultés identifiées sur les lignes et gares. L'objectif est simple : permettre et favoriser de manière très concrète la mobilisation générale de l'Etat, des Régions et de tous les acteurs locaux pour que des solutions soient trouvées pour chaque situation.

Je demeure ainsi vigilant quant à la rénovation dans son intégralité de la ligne ferroviaire Dol-Dinan-Lamballe, même si nous pouvons déjà nous réjouir qu'un calendrier de travaux pour la portion Pleudihen-sur-Rance – Dol-de-Bretagne soit fixé. L'autre bonne nouvelle est bien évidemment le lancement du TER direct Dinan-Rennes.

Sur toutes ces améliorations et actions, vous – membres actifs de l'Association Ferroviaire Bretagne Nord - avaient été déterminants et je terminerai donc par vous remercier tous et en particulier le Président et le bureau pour l'engagement en faveur d'un service ferroviaire de qualité et de proximité.



Gilles LURTON

Député d'Ille-et-Vilaine

**Conseiller Municipal
de Saint-Malo**



L'Assemblée Générale annuelle de l'Association Ferroviaire Bretagne Nord est l'occasion, chaque année, de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de rénovation et de modernisation de l'axe ferroviaire Bretagne-Nord entre Dinan, Dol-de-Bretagne, Rennes et Saint-Malo.

Je me réjouis que, après des années d'attente et de travail de la part des responsables de l'association Ferroviaire BretagneNord et de son Président, Théo MARTEIL, la rénovation du tronçon situé entre Pleudihen-sur-Rance et Dol-de-Bretagne puisse fin commencer. Bien que conscient du coût de travaux, je continue de regretter que le doublement de la voie à hauteur de Miniac-Morvan n'ait pas pu être réalisé ce qui aurait évité des désagréments tel que celui que nous connaissons depuis le printemps dernier et la mise en place d'une ligne directe entre Dinan, Dol-de-Bretagne et Rennes. Si je me réjouis qu'une telle liaison ait pu être mise en place, je persiste à penser que nous ne réussissons rien si nous favorisons un circuit au détriment de l'autre. C'est bien ce qui a été fait puisque pour mettre en place la liaison directe entre Dinan, Dol-de-Bretagne et Rennes à 7h00 le matin, celle au départ de Dol-de-Bretagne vers Dinan à 6h50 a été supprimée privant les quelques travailleurs Dinannais habitant dans le Pays de Saint-Malo de la possibilité de se rendre à leur travail en train et les obligeant à y aller avec leurs voitures. Et pourtant, un train part de Dol-de-Bretagne à 6h20 le matin mais portes fermées ! Incompréhensible !

Je persiste à demander qu'une solution équitable puisse être trouvée et que nous puissions ainsi trouver une collaboration apaisée entre le Pays de Saint-Malo et celui de Dinan.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente Assemblée générale en m'excusant de ne pouvoir être des vôtres.

Bien amicalement.



Gérard LAHELLEC

*Vice-Président
du Conseil Régional
en charge des transports
et de la mobilité*



Dominique RAMARD

*Conseiller régional
Référént pour le Pays de Dinan
Maire de Saint-Juvat
Vice-Président de Dinan Agglomération*



LOÏG CHESNAIS GIRARD PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

La Région Bretagne est de longue date fortement engagée pour la desserte ferroviaire du territoire de Dinan. Niveau de l'offre, rénovation des voies, modernisation des infrastructures, les sujets sont nombreux et les enjeux majeurs.

A la veille du début des travaux pour finaliser la modernisation de la ligne Dinan – Dol-de-Bretagne qui s'étaleront sur toute l'année 2020, avec Gérard Lahellec vice-président aux transports, je ne peux que nous féliciter collectivement d'avoir porté, de longue date, avec l'ensemble des acteurs locaux des ambitions fortes et des engagements fermes. 24,2 M€ seront nécessaires à la réalisation de ce chantier (qui s'ajoutent à la portion Dinan – Pleudihen déjà réalisée pour un montant de 5,9M€), la contribution régionale représentant 43% de ce coût. Evidemment Dinan n'est pas seulement tourné vers Dol-de Bretagne, Saint-Malo et Rennes, nous sommes également engagés pour la rénovation de l'axe Dinan – Lamballe. La progression du nombre de voyages sur cette ligne, avant la mise en place des ralentissements pour raison de sécurité, a démontré la dynamique des échanges entre ces villes jusqu'à Saint-Brieuc et au-delà. La réalisation des travaux est mise en perspective, les discussions sont en cours et la Région reste mobilisée.

La Région est également au côté de la ville, pour l'aménagement des abords de la gare de Dinan. Elle participe à ce chantier à hauteur de 172 000€. Elle sera évidemment attentive à la question de la modernisation du bâtiment voyageur au côté des autres acteurs locaux et de SNCF.

Au-delà des infrastructures, la question de l'offre de transport est bien sûr essentielle. La Région, autorité organisatrice du transport ferroviaire régionale, est ici pleinement concernée. Les échanges sur la desserte de ce territoire sont constants depuis de très nombreuses années avec les collectivités locales, l'AFBN et les usagers. Des évolutions ont été mises en place au fil des années pour essayer de répondre le mieux possible aux attentes exprimées dans un cadre technique contraint. Nous avons en janvier 2019 vécu un moment important et attendu avec la mise en place d'un aller/retour direct Dinan – Rennes le matin et le soir. Cette nouvelle offre comme l'ensemble des circulations ferroviaires, pour les déplacements du quotidien ou la connexion au TGV et à la grande vitesse, permettront de servir la dynamique du territoire de Dinan pour les années à venir.

Loïc Chesnais Girard



BreizhGo.bzh



Alain CADEC

Président du Département des Côtes d'Armor

Saint-Brieuc, le 27 septembre 2019

« Depuis 2017, les Côtes-d'Armor sont encore plus attractives grâce aux lignes à grande vitesse plaçant Saint-Brieuc à 2h15 de Paris.

Cette Bretagne à Grande Vitesse est utile au développement de nos communes et de notre département. C'est l'ensemble de nos territoires qui doit pouvoir en bénéficier.

Elle doit irriguer toute la Bretagne et toutes les Côtes-d'Armor. Elle doit profiter à tous. C'est cet esprit du modèle ferroviaire français que nous souhaitons conserver afin que la proximité ne se compte plus en kilomètres mais en minutes.

Il s'agit à la fois d'une démarche de développement durable, de développement économique et touristique, d'accessibilité aux services publics et bien évidemment d'équité territoriale. Ainsi, nous répondrons mieux et plus justement aux besoins, là où ils existent.

C'est la raison pour laquelle le Département des Côtes-d'Armor fait le choix d'investir pour la rénovation de la ligne Dol-Dinan-Lamballe comme nous l'avons fait pour la ligne Guingamp-Paimpol.

Les engagements financiers très importants dans ce type d'infrastructures sont toujours des investissements d'avenir. C'est notre rôle de les anticiper car en tant qu'élus, nous avons la responsabilité de prévoir et de donner un cap.



L'Association Ferroviaire Bretagne Nord s'impose, depuis de nombreuses années, comme un acteur phare de la pérennisation et de l'amélioration des infrastructures et services ferroviaires, sur l'axe Dol-de-Bretagne / Dinan / Lamballe.

Depuis 2013, et grâce à l'engagement fort et continu de tous, de nombreuses améliorations ont été effectuées sur cet axe structurant du territoire.

Je retiens notamment l'amélioration de l'offre ferroviaire, fin 2018, avec un aller-retour Rennes / Dinan sans changement à Dol qui est une avancée considérable pour notre territoire. Espérons toutes et tous d'autres avancées significatives pour servir notre territoire et ses usagers.

Dans cette perspective, l'année 2019 a été marquée par des événements majeurs dans le projet de rénovation de la voie :

- en janvier 2019 et dans le cadre du renouvellement de l'infrastructure de ligne entre Dinan et Lamballe, l'Etat, la Région, le Département des Côtes d'Armor, Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer et SNCF Réseau ont conjointement signé la convention relative au financement des études d'avant-projet simplifié.
- pour la section de ligne Dol-Dinan, la signature de la convention relative au financement du « renouvellement de l'infrastructure de la section de ligne entre Dol et Dinan » marque le début de la phase de réalisation des travaux.

Ces améliorations s'inscrivent dans la politique mobilité portée par Dinan Agglomération : entre la création du Plan de Déplacement Communautaire qui prévoit de conforter les « pôles gare » et de développer la multimodalité sur le territoire, la desserte de la gare de Dinan par les lignes de bus DINAMO !, et la mise en place de navettes (DINAMO Festival !, DINAMO Estival !) depuis les gares de Caulnes et de Dinan, Dinan Agglomération souhaite offrir aux habitants et aux touristes, des solutions de mobilité durables, efficaces, cohérentes et sécurisées.

Ces orientations rejoignent bien évidemment celles des membres de l'Association que je salue pour leur investissement.

Cette convergence se traduit pleinement dans la motion adoptée, à votre initiative, par le Conseil Communautaire le 23 septembre dernier. Elle demande aux autorités concernées et, au premier chef à la SNCF, toutes les mesures utiles pour améliorer et rehausser les services rendus aux usagers et de connaître le calendrier des travaux de modernisation du tronçon Dinan-Lamballe. Le vote unanime des conseillers communautaires à ce texte témoigne bel et bien de cette unité de vue.



Didier LECHIEN
Maire de Dinan
Vice-président aux transports
et à la mobilité de Dinan agglomération.



Depuis 30 ans Theo Marteil et son association se battent avec détermination pour la rénovation de la ligne Lamballe – Dinan – Dol. Un engagement inlassable pour mobiliser l'Etat, les collectivités locales, la population, la SNCF, autour d'un enjeu essentiel pour le Pays de Dinan : sa desserte ferroviaire. Grace à cette mobilisation exemplaire, et malgré les obstacles, la ligne Dinan Dol sera entièrement rénovée à la fin de l'année 2020. Une liaison directe entre Dinan et Rennes est désormais proposée aux usagers. Reste à obtenir le calendrier de la rénovation du tronçon Dinan Lamballe, essentiel au développement économique de notre territoire. Le temps presse !

La ville de Dinan, Dinan agglomération, sont pleinement mobilisées sur ce sujet. C'est ainsi 6,5 millions d'€ qui seront notamment consacrés par Dinan agglomération à la rénovation de cette ligne.

A l'heure où la transition écologique devient une priorité des politiques publiques, où sur notre territoire le projet de parc naturel régional prend forme, la question des mobilités est un enjeu majeur. Le maintien et l'amélioration de la desserte ferroviaire de la ville et du pays de Dinan, la volonté collective d'assurer une meilleure connexion avec les territoires voisins, en particulier la métropole rennaise, Saint Malo ou le pays de Saint Briec, répond ainsi à ce souhait d'apporter une alternative crédible et pérenne au « tout voiture ».

Pour sa part, la ville de Dinan a souhaité accompagner ce mouvement en engageant une rénovation complète du quartier de la gare. Avec le conseil municipal, j'ai souhaité que ce quartier soit repositionné au cœur de la ville, qu'il retrouve dynamisme et attractivité et qu'il devienne le pôle multimodal de l'agglomération de Dinan. Un pôle multimodal organisé autour du train, desservi par le réseau de transports urbain Dinamo, connecté aux autres territoires par les cars interurbains, en faisant une place privilégiée à tous les modes de déplacement et en particulier les modes doux.

Cette rénovation répond aussi à la volonté municipale de mettre en valeur le bâtiment de la gare, dont l'intérêt patrimonial est évident et qui est une des portes d'entrée de notre territoire pour les visiteurs. Un regret toutefois, le manque d'entretien par la SNCF des espaces dont elle a la charge et qui n'est pas à la hauteur des attentes de la population et des collectivités.

Je remercie l'AFBN, son président, l'ensemble de ses membres pour l'action exemplaire qui est la leur



Daniel BARON Vice-Président



Monsieur le Président,

Lamballe Terre et Mer rappelait l'an dernier que l'inscription de la ligne LAMBALLE DINAN DOL dans l'actuel contrat de plan souligne l'importance accordée à cette liaison ferroviaire irriguant l'est du Département des côtes d'Armor dont font partie LAMBALLE TERRE ET MER ainsi que DINAN AGGLOMÉRATION.

Rappelant que, LAMBALLE TERRE et MER apporte plus de 3 millions d'euros dans ce projet et participe au financement des études préalables aux travaux de rénovation de la ligne nous réaffirmions notre engagement.

Nos collectivités, répondant aux attentes de la loi L O M s'organisent pour mettre en place les transports collectifs de demain : le rail en est partie prenante : présent au cœur de nos cités il apporte des solutions aux mobilités entre nos territoires et contribue à leur développement.

Nous attendons que les engagements pris soient tenus et que ces solutions d'avenir soient mises en place dans les plus brefs délais

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre profond soutien à l'action que vous menez
Recevez Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération



Saint-Méloir-des-Bois, le 30 septembre 2019

La ligne ferroviaire Lamballe-Dinan-Dol-de-Bretagne fonctionne au ralenti. En cause, la dégradation des infrastructures dont les opérations de maintenance courantes ne suffisent plus à la maintenir en l'état et qui a conduit à la mise en place de ralentissement à 60km/h depuis la fin de l'année 2016.

Face à des temps de parcours qui se sont allongés, les voyageurs se tournent inévitablement vers d'autres moyens de transport, et notamment la voiture, pour réaliser leurs trajets.

Un retour en arrière plus que regrettable.

Face à l'urgence de la situation, l'opération de remise en état de l'axe Lamballe-Dinan-Dol-de-Bretagne est inscrite au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020.

Le Département des Côtes d'Armor est pleinement engagé sur ce dossier, indispensable pour le développement de notre territoire.

En mai dernier, le Président Alain CADEC a ainsi signé la convention de financement des travaux pour le tronçon Dinan – Dol-de-Bretagne dont près de 3M€ sont à la charge de l'institution départementale.

Si l'on ne peut que se réjouir de cette avancée majeure, il ne s'agit que d'une étape vers la rénovation complète de la ligne.

Alors que l'actuel CPER arrive prochainement à échéance, je reste attentif et mobilisé, comme l'ensemble des élus locaux, à la réalisation de ce projet dans son intégralité et notamment la section Lamballe-Dinan.



Jean-Yves CLAUDEL
Président du C.E.P.R.



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, chers adhérents de l'A.F.B.N.,

Un an après, nos mots d'ordre n'ont pas changé :

« des Hommes, des Femmes, des Entreprises, un Territoire et ... de la MOBILITE ! »

Pensons, RE-Pensons TRAIN, cette alternative durable de mobilité, ancrée séculairement dans notre Territoire Emeraude et acteur historique de son développement.

La ligne ferroviaire Lamballe-Dinan-Dol est à la fois un canal d'irrigation et un facteur d'équilibre de notre Territoire tout en étant une ouverture bilatérale vers la métropole rennaise.

Ce cordon ombilical entre nos 2 rives est une formidable opportunité face aux contraintes et enjeux modernes de la mobilité et du développement durable.

Le CEPR dont l'identité, le bien-être, l'attractivité économique-sociale de notre Territoire sont au cœur de son ADN est plus que jamais à vos côtés dans votre démarche courageuse et citoyenne et fier de vous apporter son soutien.

PLUS QUE JAMAIS, Ensemble pour notre Territoire, GARDONS, MODERNISONS et SUIVONS la LIGNE

JY CLAUDEL
Président du C.E.P.R.



Didier MIRIEL
Maire de Plélan-le-Petit



La mobilité est un enjeu majeur de notre société, et est devenue au fil du temps une nécessité pour l'ensemble de nos administrés. Récemment, j'ai pu constater combien les habitants de nos communes rurales mettaient en avant ce droit à la mobilité.

Une question revenant régulièrement : comment se déplacer tout en préservant l'environnement ? De nombreuses solutions commencent à apparaître et parmi elles : le transport ferroviaire.

Depuis de nombreuses années l'ABFNB à laquelle j'apporte mon soutien, est force de propositions et de discussions pour l'avenir de la liaison ferroviaire DINAN-DOL-LAMBALLE. Grâce au travail de l'association, aujourd'hui un train direct relie Dinan à Rennes en moins d'une heure.

Après de nombreuses négociations et grâce à la forte mobilisation générée par l'AFBN, la fin de la rénovation du tronçon DINAN-DOL sera effectuée dans quelques mois.

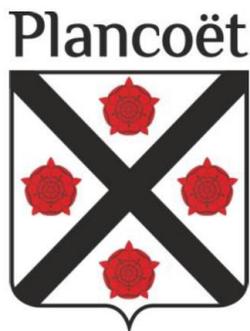
Maintenant, notre regard doit se tourner vers l'avenir du tronçon de la ligne DINAN-LAMBALLE, je souhaite vivement que sa rénovation intervienne au plus vite. L'ensemble du Conseil Municipal de Plélan-le-Petit continuera à soutenir l'action de l'AFBN en vue de maintenir et développer la ligne ferroviaire DINAN-LAMBALLE.

Franck Ducastel
Maire de Landébia



Grâce à l'action de l'association ferroviaire Bretagne Nord depuis 30 ans, ma commune est toujours desservie par les trains ou cars même si la réduction de la vitesse sur certaines portions de voie a découragé des usagers. En effet, la baisse de la fréquentation sur l'axe Dinan/Lamballe est totalement due à la réduction de la vitesse et à la modification des horaires sans réelle concertation avec les usagers. Il existe un potentiel important (élèves, salariés, occasionnels...) pour que la fréquentation reparte à la hausse dès que la voie sera rénovée. De plus, au moment où on parle de mobilité, le train à Landébia est la seule issue pour les habitants de la commune qui ne possède pas de moyen de transport puissent se déplacer vers Plancoët, Dinan, Lamballe ou St Briec. Avec les différents horaires proposés, ils peuvent faire l'aller/retour dans la journée s'ils le souhaitent.

Malgré ce potentiel, j'ai des inquiétudes sur le devenir des fonds alloués dans le cadre du contrat de plan Etat/région pour la rénovation de la ligne Dinan/Lamballe, axe le plus fréquenté de cette voie ferrée. En effet, le contrat de plan se termine dans 15 mois et aujourd'hui (fin septembre 2019) aucun calendrier de travaux n'a été mis en œuvre pour acter la volonté des pouvoirs publics et de la SNCF de s'engager définitivement dans cette rénovation. C'est pourquoi j'apporte mon concours et mon soutien à l'association ferroviaire Bretagne Nord pour que cet agenda soit mis en œuvre avant le 31 décembre 2020. Dans le cadre d'autres instances (association des maires, Dinan agglomération...), je soutiendrai sans réserve la nécessité de rénover cette ligne SNCF. Après le discours du Président de la République en juillet 2018 à Rennes, il est temps de passer de la parole aux actes pour développer les déplacements du quotidien qui rendent service à nos concitoyens.



Patrick BARRAUX

Maire de PLANCOËT



Il suffit d'avoir habité sur un territoire sans réseau ferroviaire pour en comprendre son utilité !

Initialement bien desservi, notre territoire souffre à présent d'un réseau manquant d'entretien et vieillissant. Même constat pour nos gares dont les abords sont dans un état lamentable et deviennent de véritables " jungles " !

Menacé de fermeture, notre guichet de gare a été repris en gestion par la commune, ce qui est une preuve d'attachement à ce service indispensable aux habitants de notre communauté de communes et aux riveraines.

Chaque jour sur le terrain, je croise des utilisateurs inquiets qui ne comprennent pas que malgré de grandes théories jacobines sur la transition écologique, on investisse tardivement pour ce moyen de transport si respectueux de l'environnement.

Il est urgent que les élus, pouvoirs publics et citoyens, unissent leurs forces et réflexions pour être enfin entendus au plus haut niveau des décideurs de façon à maintenir une mobilité essentielle à la pérennité et au développement de notre territoire.

Ce serait un non-sens de ne pas prendre une décision rapide et collégiale, face à une situation qui ne cesse de se détériorer.

Nouveaux témoignages



La première apparition d'un train en Bretagne eut lieu à Nantes en 1851. Rennes attendra 1857. En 1962, le réseau de l'Ouest et celui du Paris - Orléans seront reliés. Saint-Brieuc verra le train en 1863 grâce à la ligne Rennes - Guingamp. Tandis que Rennes -Saint-Malo fut mise en service en 1864, Brest le sera en 1865.



En 1867, toutes les grandes villes de Bretagne seront desservies par le train. Toutes ? Non pas Dinan, la ville a « loupé le train ». Dinan paiera très cher la construction des casernes, mais, grâce à elles, la ligne stratégique Brest - Cherbourg passera, enfin, par Dinan. On verra la construction de ponts, de la nouvelle gare, de lignes disparues.

L'exposition de cet été a retracé, en 50 panneaux, cette mystérieuse histoire d'un passé, pas si loin que cela, mais qui a marqué les esprits. Les archives de collectionneurs, associations, du musée du rail de Dinan et de son Président, Jacky Hamoniaux ont permis de mieux comprendre le passé ferroviaire de notre région.



Outre la ligne Lison - Lamballe, les autres lignes évoquées dans cette exposition étaient Dinan - Dinard, Dinan - La Brohinière et Dinan - Collinée

Jacky Hamoniaux

AXE FERROVIAIRE BRETAGNE-NORD

REVUE 2019

ASSOCIATION FERROVIAIRE BRETAGNE-NORD



La rénovation de la ligne entre Pleudihen et Dol reprend dès décembre 2019



Oui.SNCF

Train Bus Vol Hôtel Vol + Hôtel Voiture Cartes SNCF Entreprises

06h56	DINAN	
08h05	RENNES	TER
1h09	direct	
16h54	RENNES	
18h01	DINAN	TER
1h07	direct	

Direct Dinan
Rennes

RENOVATION DE LA LIGNE DOL-DINAN-LAMBALLE

Situation au 12 octobre 2019

